

RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE

**CONFERENCE INTERNATIONALE DES INSTITUTIONS MEMBRES
DU RESEAU FRANCOPHONE DES REGULATEURS DES MEDIAS
(REFRAM) ET DU RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE
REGULATION DE LA COMMUNICATION (RIARC)**

**DISCOURS DE SEM ROBERT BEUGRE MAMBE,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DES
SPORTS ET DU CADRE DE VIE**

Abidjan, le 23 avril 2024

- *Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense ;*
- *Madame et Messieurs les Ministres ;*
- *Monsieur le Président du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias et de l'Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique de la République française ;*
- *Madame la Présidente du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication et de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle du Royaume du Maroc ;*
- *Monsieur le Président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle de la République de Côte d'Ivoire, cher Me René Bourgoïn ;*
- *Mesdames et messieurs les Présidents d'autorité de régulation ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatique ;*
- *Mesdames et messieurs les Représentants de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de l'UNESCO, et du Bureau du Groupe des Régulateurs Européens des Services de Médias Audiovisuels ;*
- *Monsieur le Secrétaire Général du Conseil National du Numérique de France ;*
- *Mesdames et messieurs les Représentants des grandes Plateformes numériques ;*

Honorables invités,
 Mesdames et Messieurs de la presse,
 Chers amis invités.

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de représenter Son Excellence Monsieur le Président Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire à cette Conférence internationale qui réunit pour la première fois les membres du Réseau francophone des

régulateurs des médias (REFRAM) et du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (RIARC).

Je voudrais avant tout souhaiter le traditionnel Akwaba, c'est à dire la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire, à toutes les hautes personnalités qui nous font la grande amitié de leur présence à cette grande rencontre.

Qu'il me soit tout particulièrement permis de saluer et de remercier Madame Latifa Akharbach, Présidente du Réseau des Instances africaines de Régulation de la Communication ainsi que M. Roch-Olivier Maistre, Président du Réseau francophone des régulateurs de médias (REFRAM), qui ont fait le choix de la Côte d'Ivoire pour abriter cette conférence.

J'associe à ces remerciements toutes les instances de régulation, les partenaires techniques et financiers ainsi que les représentants des grandes plateformes en ligne ici représentées.

Je voudrais aussi adresser mes chaleureuses félicitations à Maitre René Bourgoïn, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de Côte d'Ivoire (HACA) pour son engagement à la tête de cette prestigieuse institution et pour la parfaite organisation de cette conférence internationale.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

La présente rencontre revêt une importance capitale au moment où la régulation des médias et des services numériques met en exergue la complexité de nombreux défis auxquels nos sociétés sont confrontées. *L'évolution rapide des technologies et le développement très rapide aussi des plateformes en ligne sont des questions cruciales parce qu'elles touchent à la protection des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression, la protection de la dignité humaine et la lutte contre la désinformation.*

En effet, la prolifération sans précédent de contenus diffusés en ligne a transformé les plateformes numériques en espace de dialogue, d'échange, d'opportunités économiques pour finalement s'imposer progressivement comme des espaces de socialisation virtuels pour notre jeunesse.

Ils sont aujourd'hui des centaines de millions d'utilisateurs de réseaux sociaux sur notre continent et l'écrasante majorité a moins de 35 ans.

Dans le même temps, c'est essentiellement grâce aux plateformes numériques que la jeunesse africaine se forme, s'instruit, entreprend et surtout s'ouvre au monde. Le temps d'un clic, d'un tout petit clic.

En outre, le développement du numérique et surtout des plateformes en ligne a permis d'améliorer significativement l'inclusion financière et l'accès aux services commerciaux et publics, notamment dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'environnement et de l'apprentissage.

Dans un futur très proche, l'analphabète sera davantage celui qui ne sait pas tirer profit du numérique, de celui qui ne sait pas lire. C'est donc un virage clé qu'il faut négocier de la meilleure façon possible.

Malheureusement, les plateformes et les contenus en ligne sont aussi utilisés comme des vecteurs d'atteinte à la sécurité, de vecteur de désinformation et de vecteur des discours d'incitation à la haine qui portent atteinte à la démocratie, aux droits de l'homme et au vivre ensemble. Ces menaces prennent une forme plus inquiétante avec l'utilisation pernicieuse de l'intelligence artificielle, qui est un instrument stratégique de haut niveau.

Dans un contexte comme celui-là. Il est important et urgent de veiller à ce que ces plateformes ne deviennent pas des lieux de propagation de discours toxiques. Et cela relève de notre responsabilité à tous, mais plus particulièrement de celle de régulateurs que vous êtes.

En matière de régulation, il convient de relever que l'intelligence artificielle transforme radicalement notre approche de la régulation numérique. En

effet, l'intelligence artificielle, par sa capacité à analyser de grandes quantités de données très rapidement et avec précision, offre des opportunités inégalées pour améliorer nos services et nos infrastructures. Cependant, elle pose également des défis significatifs en termes de respect de la vie privée, de sécurité des données et de transparence des processus décisionnels.

Honorables invités,

Je voudrais me féliciter, à cet état de mon propos, des importantes initiatives fortes déjà prises en vue de renforcer nos capacités en matière de régulation. Ce sont notamment :

- la déclaration adoptée lors de la conférence statutaire du groupe, respectivement à Paris en octobre 2022 et la Fed en avril 2023, qui ont affirmé votre volonté de garantir un Internet plus sûr et plus respectueux des droits de chacun ;
- La déclaration de Yaoundé 2023 émanant RIARC qui a renforcé cet engagement en mettant l'accent sur la promotion des bonnes pratiques en matière de régulation des réseaux sociaux et en soulignant l'importance de la concertation et de la collaboration avec les plateformes numériques. ;
- La signature de la déclaration commune lors de la conférence organisée par l'Unesco en février 2023, créant un cadre précieux pour notre action future, guidée par le respect de la liberté d'expression et de l'accès à l'information pour tous.

Distingués invités,

Le choix du thème de cette conférence conjointe, à savoir « réguler les services numériques, pour un dialogue renforcé entre les régulateurs et les grandes plateformes en ligne sur le continent africain et dans l'espace

francophone », témoigne de ce que vous aviez pris la pleine mesure de l'urgence de cette problématique.

En renforçant le dialogue entre les régulateurs des médias et les plateformes numériques, vous contribuez à mettre en place ce système de régulation vertueux que nous appelons de tous nos vœux, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, à savoir le gouvernement, les autorités de régulation, les acteurs du numérique, le monde scientifique et universitaire, la société civile et les usagers.

La régulation apparaît en effet plus que jamais nécessaire pour récolter les bénéfices collectifs de la transformation numérique en poursuivant deux objectifs ;

Le premier, favoriser la confiance dans l'espace informationnel.

Le deuxième, agir à un échelon plus large pour être pertinent dans son action.

S'agissant tout particulièrement de l'espace francophone, vos travaux sont susceptibles d'apporter une contribution utile dans la perspective du prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie qui se tiendra en France Villers-Cotterêts, au mois d'octobre prochain.

Vous vous souviendrez en effet que le précédent Sommet de la Francophonie en 2002 au Maroc, avait déjà soutenu la mise en place de mécanismes spécifiques de régulation des plateformes sur la modération des contenus en ligne et indiqué que ce mécanisme pourrait être confié aux autorités indépendantes de régulation des médias.

Distinguée invités,

Je salue à nouveau la parfaite convergence de vue entre deux réseaux de régulateurs de médias. Le réseau africain et le réseau francophone qui ont décidé d'unir leurs forces pour faire œuvre commune dans deux

espaces qui nous sont chers : le continent africain et le monde francophone.

Je voudrais particulièrement adresser nos sincères félicitations au Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, HACA, pour toutes les actions mises en œuvre en vue de doter la Côte d'Ivoire d'un environnement communicationnel et numérique apaisé.

En effet, sous son autorité, la HACA a initié en octobre 2003, la charte des réseaux sociaux signée par les activistes, influenceurs, blogueurs ivoiriens afin de garantir une utilisation saine des réseaux sociaux en s'appuyant sur la loi portant régime juridique de la communication audiovisuelle adoptée en 2002.

Merci Monsieur le Président René Bourgoïn pour avoir su relever les défis d'une régulation professionnelle, de l'écosystème de la communication à un moment où notre pays présente un paysage audiovisuel particulièrement dense et diversifié.

Distingués invités,

Nous sommes conscients que d'importants efforts demeurent nécessaires pour relever les multiples défis liés à l'utilisation des plateformes numériques de contenus en ligne et de la communication en général pour nos états.

C'est pourquoi je forme le vœu que ces assises produisent des résultats probants et surtout des résultats bénéfiques pour notre pays, notamment en matière de transparence des algorithmes, de la lutte contre la désinformation, de modération de contenus, de prévention de pratiques concurrentielles et d'amélioration de la cyber sécurité.

Il faut veiller à ne pas faire prospérer l'illettrisme intellectuel, spirituel et social véhiculé par l'addiction aux réseaux sociaux.

Le plus grand danger qui nous guette et qui guette notre société, c'est l'illettrisme.

C'est aussi ces mots, et tout en souhaitant plein succès à vos travaux, que je déclare ouverte, la conférence annuelle du réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM) et du Réseau des instances africaines de régulation de la communication.

Je vous remercie.